

SIMPLON
.CO



« *Essaimage d'écoles numériques Simplon.co* »
« **SIMPLON.CO** »

ELEMENTS DE BILAN

Ministère de l'Éducation Nationale

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la
Jeunesse - MAFEJ
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire -
INJEP
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie
Associative - DJEPVA

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

***Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne
saurait en aucun cas engager le Ministère.***

Juin 2018



**Pour la jeunesse
et l'engagement**

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Le contenu de cette note de bilan n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative »

Ces documents sont consultables sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Numérique Numéro du projet : LFSE 465
LE DISPOSITIF DE DÉPLOIEMENT EXPÉRIMENTÉ
Titre : Essaimage d'écoles numériques Simplon.co
Objectifs initiaux : <ul style="list-style-type: none"> ● Déployer la spécificité de la formation et de la méthode Simplon.co. ● Former 1 000 personnes en 36 mois et favoriser leur insertion dans les métiers du numérique (développeurs web/mobile, référents numériques). ● Insérer sur le marché de l'emploi, 70% des personnes formées dans les écoles numériques Simplon.co (420 personnes insérées sur le marché de l'emploi). ● Développer 28 nouvelles écoles du numérique en 36 mois sur de nouveaux territoires.
Descriptif synthétique du dispositif innovant et de sa valeur ajoutée : L'innovation de Simplon porte sur sa pédagogie et la volonté de créer un véritable réseau national et même international d'organismes de formation, à destination de publics éloignés de l'emploi. Le réseau permet une collaboration continue entre les fabriques et leurs équipes (formateurs, chargés de médiation emploi, directeur de fabriques), un échange de bonnes pratiques et de retours d'expérience. Simplon.co reproduit ainsi au sein de ses équipes et entre les fabriques la pédagogie collaborative et par projet mise en place pour ses apprenant.e.s.
Type de déploiement mis en place : Augmentation du nombre et du type de bénéficiaires via la mise en place d'un système de franchises sociales (accompagnement de structures souhaitant développer une formation Simplon) et le développement de directions régionales en France (DROM inclus).
Public(s) cible(s) et nombre de nouveaux bénéficiaires atteints : les personnes sous-représentées dans la programmation informatique et le numérique (femmes, personnes en situation de handicap, seniors) ou défavorisés (jeunes demandeurs d'emploi issus de milieux modestes, des quartiers populaires, de la diversité), les personnes réfugiées, les personnes habitant dans les zones rurales, les publics bénéficiaires de l'étranger et les salariés en reconversion au sein de leur entreprise. Nombre de bénéficiaire à la fin de la convention LFSE : 1 868.
Nouveaux territoires de mise en œuvre : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre Val de Loire, Grand-Est, Guadeloupe, Hauts-de-France, La Réunion, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur ; International (Afrique du Sud, Belgique, Liban, Sénégal, Suisse, Espagne, Jordanie)
Partenaires effectifs du projet : Secrétariat d'Etat au Numérique, DIRECCTE, mission locales, Pôle Emploi
Partenaires financiers du projet : La France S'Engage, Secrétariat d'Etat à la Ville, Orange, Crédit Agricole, SAP, Microsoft, La Poste, Allianz, OPCA, CGET, collectivités territoriales
Appui au projet : Appui d'associations ou prestataires sur des publics spécifiques (ex : <i>Singa</i> pour les personnes réfugiées) ou des thématiques spécifiques (ex : <i>Impulsion Carrière Emploi</i> pour les conseils RH aux apprenants).
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 36 mois (2) Durée effective : toujours en cours
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : SIMPLON.CO Type de structure : Entreprise agréée ESUS Effectif de la structure : 124 Nombre de personnes dédiées au déploiement du projet : 10

I. RAPPEL DU PROJET ET DES OBJECTIFS DE DÉPLOIEMENT

Simplon.co est né de plusieurs constats :

- la recrudescence du nombre de chômeurs, notamment chez les jeunes et dans les territoires dits “quartiers populaires” et les zones rurales enclavées,
- la pénurie de développeurs dans tous les secteurs d’activités
- la population endogame et socialement peu homogène du monde de la programmation informatique.

Simplon.co s'est donné pour objectif de diversifier les profils dans les métiers du numérique. Le principe de la formation consiste à aider des personnes sans emploi, en reconversion ou en recherche de nouvelles qualifications professionnelles à acquérir les compétences nécessaires pour s’insérer durablement dans le monde professionnel.

Après une première formation à Montreuil (93) en avril 2013, il apparaît très vite la nécessité de déployer le modèle sur tout le territoire français, ainsi qu’à l’étranger. L’objectif de Simplon n’est pas seulement d’offrir une formation pour un nombre restreint de personnes, mais plutôt de permettre à d’autres acteurs qui en ont l’envie, les moyens ou le réseau, de développer d’autres écoles Simplon.co ; selon les spécificités de structure du marché dans la région, le pays et du besoin de formation sur les métiers du numérique sur le territoire en question.

Fin 2013, Simplon.co ouvre une antenne à Villeneuve La Garenne sous la forme d’une prestation de formation (détachement d’un formateur) par Simplon.co. En 2014, le volonté d’essaimage de Simplon.co se concrétise un peu plus, avec l’ouverture en septembre d’une filiale à Cluj en Roumanie, entreprise locale créée par une Simplonienne issue de la 1ère promotion de Montreuil où Simplon.co est actionnaire minoritaire, et une école numérique en milieu rural à La Loupe dans le Perche, financée par le Conseil général, la Mairie et Pôle Emploi.

Début 2015, lorsque Simplon.co obtient le soutien de LFSE, de nombreuses autres fabriques sont déjà en cours d'ouverture ou en négociation, à Marseille, au Cheylard, à Villeurbanne, Roubaix, Narbonne mais aussi en Afrique du Sud.

II. PARTENARIATS INITIAUX SUR LE PROJET DE DÉPLOIEMENT

Le projet a été construit à l'origine par les équipes Simplon : le président ainsi qu'une petite équipe dédiée à l'essai basée à Montreuil. La multiplication des partenariats a poussé Simplon à se réorganiser en interne pour adopter une organisation par région. Aujourd'hui, des directions régionales existent et pilotent directement les essais sur leurs territoires. La gouvernance et la gestion même du projet ont ainsi été rapprochées des acteurs locaux.

En parallèle, Simplon.co a mis en place un comité des parties prenantes. Ce comité représente les différentes parties prenantes de l'activité de Simplon.co et permet de les informer, de les consulter, de les solliciter et de leur laisser l'initiative d'interpeller Simplon.co concernant tout élément relatif à sa stratégie, ses actions et ses projets. Il est aujourd'hui constitué de représentants de l'Etat, du monde de l'ESS, des branches professionnelles, d'autres organismes de formation, de collectivités territoriales, d'organisations de l'écosystème numérique et d'employeurs de Simplonien.ne.s.

Les partenaires ont joué un rôle important dans le déploiement de Simplon. La Grande École du Numérique, réseau de formations aux métiers du numérique lancé par le Gouvernement a permis de financer une part des essais. Des partenariats régionaux ont également permis le déploiement de formations sur leur territoire (en Occitanie par exemple).

III. BÉNÉFICIAIRES VISES

Les bénéficiaires directs visés par nos formations sont des personnes sous représentées dans la programmation informatique et le numérique (femmes, personnes en situation de handicap, seniors) ou défavorisés (jeunes demandeurs d'emploi issus de milieux modestes, des quartiers populaires, de la diversité, réfugiés, etc.).

Les bénéficiaires indirects sont :

- les entreprises qui rencontrent des difficultés à recruter des profils compétents sur leur territoire.
- les territoires dont l'activité économique décroît qui pourront voir s'installer des entrepreneurs.

IV. ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les principales actions mises en oeuvre pour le déploiement sont :

- le recrutement de collaborateurs
- le développement d'outils et d'une nouvelle offre
- le développement d'expérimentations pour anticiper les besoins futurs des clients

La priorisation a été donnée au recrutement d'une équipe en charge de la conception et du déploiement de l'offre d'essai du modèle Simplon.

De multiples actions ont ensuite été menées en parallèle, au cours des 36 mois d'accompagnement, sur les trois volets du déploiement : le changement d'échelle, l'adhésion de nouveaux territoires au projet, l'adhésion de nouveaux publics.

Actions menées pour le changement d'échelle :

- la création d'une équipe dédiée à l'essaimage des fabriques
- le développement et l'adaptation d'une boîte à outils complète à destination des porteurs de projets
- redéfinition de l'offre et des tarifs : le pricing est désormais plus finement calculé et identique pour tous les porteurs de projet.

Actions menées pour faire adhérer de nouveaux territoires :

- la création d'équipes territoriales dans les régions suivantes : Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, DROM, PACA
- la création d'un poste en charge de l'animation du réseau des écoles de formation pour favoriser l'échange de bonnes pratiques, le développement de projets inter-fabriques
- la mise à disposition sur le site internet de Simplon d'un formulaire complet pour les structures ou particuliers qui souhaiteraient ouvrir une fabrique Simplon

Actions menées pour faire adhérer de nouveaux publics :

- l'expérimentation de formations à destination spécifiquement des femmes, des personnes réfugiées et des personnes handicapées pour établir des livres blancs de l'essaimage de ces projets
- le développement de nouveaux référentiels de formation en complément de la formation Développeur Web initiale
- l'inscription à l'inventaire CNCP de 3 compétences (Coder et développer une application web simple ; Méthodes agiles de gestion et amorçage de projet ; Créer un site avec Wordpress).

Notamment, les actions mises en place sur le dernier semestre d'accompagnement LFSE sont :

- le développement d'une direction territoriale en PACA
- la création d'un poste en charge de l'animation du réseau des écoles
- la finalisation de la boîte à outils à destination des porteurs de projet
- la mise à disposition sur le site internet de Simplon d'un formulaire complet pour les structures ou particuliers qui souhaiteraient ouvrir une fabrique Simplon

Afin de faire face au changement d'échelle, c'est davantage le choix de l'internalisation des expertises et compétences qui a été fait au niveau pédagogique, commercial, partenarial. Des pôles d'expertise ont vu le jour de manière centralisée en parallèle du déploiement d'équipes de développement décentralisées localement.

Aujourd'hui, le modèle étant stabilisé et les équipes territoriales bien outillées, la nouvelle tendance est davantage à la décentralisation des expertises pour autonomiser davantage les équipes locales.

V. RÉSULTATS

Le déploiement du modèle Simplon s'illustre par le passage de 4 à 42 fabriques réparties sur le territoire national (DROM compris) et international (Europe, Afrique notamment). Une partie de ces fabriques résultent du déploiement du modèle d'essai soutenu par LFSE. Une nouvelle implantation Simplon.co peut être en effet de deux natures :

- implantation en propre : Simplon ouvre une école dans un nouveau territoire avec ses équipes en charge de la recherche de financement, d'un local, du recrutement de la promotion et de la création d'un réseau de partenaires sur le territoire.
- implantation en essaimage : Simplon.co accompagne par son système de franchise sociale, un acteur du territoire (collectivité, association, entreprise...) qui souhaite développer une formation du type Simplon. L'accompagnement, depuis le montage du projet jusqu'à la fin du parcours de formation, est adapté aux besoins de la structure porteuse et du territoire en termes d'emploi et de formation.

Exemple d'implantation en propre : Simplon Cannes Frayère

Simplon.co a été contactée par la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, intéressée pour monter une formation Simplon sur son territoire sans en avoir les moyens humains en interne. Simplon.co a donc décidé de s'implanter en propre, avec le soutien de la CACPL qui a soutenu le projet financièrement et opérationnellement (soutien à la prise de contact avec les acteurs pertinents du territoire).

Exemple d'implantation en essaimage : Simplon Tulle - Corrèze Digital School

L'association CorrTech Territoire Numérique a contacté Simplon.co avec la volonté de monter une fabrique sur ce modèle pour répondre à un besoin de redynamisation du territoire. L'association a en effet pour principal but la mise en place d'une politique de développement de la filière numérique sur le territoire de TULLE'AGGLO. Elle a notamment souhaité développer une formation accompagnée par Simplon.co. Après une première promotion de 12 personnes, la 2e session de formation est aujourd'hui en cours de montage avec les équipes.

En termes de bénéficiaires, les objectifs initiaux étaient de 1000 personnes en 36 mois. En fin de convention LFSE, Simplon.co avait atteint 1868 personnes formées. Aujourd'hui, plus de 2000 personnes ont été formées par les écoles Simplon.co.

En cours de convention, de nouveaux profils ont été intégrés à nos publics cibles. C'est le cas des réfugiés, pour qui une session pilote a été réalisée en 2016 à Montreuil (93). Afin d'inciter nos partenaires à travailler également avec ce type de publics et à les accompagner dans cette démarche, un poste a été créé pour gérer ce programme nommé "refugeek".

Concernant les outils, des botes à outils complètes ont été créées par les équipes en charge de l'essai. Elles contiennent l'ensemble des ressources, méthodes et bonnes pratiques pour l'ouverture et le suivi d'une fabrique et d'une formation. Simplon.co a également développé en interne une plateforme d'apprentissage nommé "Simplonline", qui permet de tester et mesurer l'acquisition des compétences numériques et transversales par les apprenants. Cette plateforme est déployée auprès de toutes les franchises. Cette démarche d'outillage se poursuit, avec à terme la mise à disposition d'un logiciel de gestion de la formation.

Simplon.co a essaimé son modèle en partenariat avec des organisations très diverses : des entreprises, des associations, des écoles, des Chambres du Commerce et de l'Industrie, des fondations d'entreprise, etc. Cette pluralité d'acteurs, ainsi que la diversité des territoires d'implantation ont permis aux équipes dédiées à l'essai une montée en compétence forte sur l'ensemble des spécificités possible d'une implantation. Aujourd'hui, ces compétences permettent à Simplon.co d'apporter un accompagnement plus ciblé et donc de meilleure qualité à chaque nouveau partenaire.

VI. ENSEIGNEMENTS SUR LE DÉPLOIEMENT MIS EN PLACE

Simplon.co est né en 2013 avec une première fabrique à Montreuil. Cinq ans après, 42 fabriques sont en activité, dont 25 sous le modèle de franchises souples. La croissance de Simplon a été fulgurante.

Le développement de Simplon sur le modèle de franchises s'est ainsi fait en même temps que son développement sur le modèle de fabriques en propre. La difficulté de cette approche a été d'être un point d'appui pour nos partenaires, tout en étant nous-mêmes en train de nous construire. Il a ainsi fallu un peu de temps pour modéliser l'ouverture d'une fabrique et d'une formation à travers une toolbox, pour définir le bon pricing pour l'ouverture de fabrique, pour comprendre les enjeux des territoires sur lesquels nous nous implantons et identifier les ingénieries financières de formation.

Cet accroissement rapide du nombre de fabriques et les besoins d'accompagnement de nos partenaires ont abouti à une transformation de l'organisation de Simplon, avec la création de directions régionales, en charge du déploiement et du pilotage des fabriques en région, ainsi qu'à une implication forte de Simplon dans le recrutement des formateurs et des apprenants.

IV. CONCLUSION

Le FEJ a permis une démultiplication de l'impact de Simplon, en nous apportant des financements pour nous implanter dans des milieux ruraux ou en dans des zones de quartier prioritaire. Le modèle économique de Simplon tend vers de plus en plus de bénéfiques en propre pour de moins en moins de subventions. Cette approche n'est aujourd'hui possible que parce que nous avons eu des soutiens financiers tels que le FEJ en début de projet, qui nous ont donné les moyens nécessaires au développement du projet.

Aujourd'hui, Simplon.co veut rendre aux territoires le soutien qu'elle a reçu du FEJ et des autres acteurs publics avec toujours le même objectif : un impact social fort. C'est pourquoi, Simplon a décidé de mettre en accès libre gratuitement une partie de sa méthode pour permettre à chacun, acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire qui le souhaiteraient, de monter une formation du type Simplon gratuitement.

Une licence open source *Simplon Open Commons* va en effet être déposée afin de rendre accessible des outils, que les équipes de Simplon ont développé ces dernières années, pour accompagner au montage d'une école de formation (recherche de financement, création d'un réseau de partenaires sur le territoire, fonctionnement de la formation professionnelle, outils de gestion de projet) et à la mise en place d'une formation avec la pédagogie Simplon (processus de sourcing et de recrutement des apprenant.e.s en partenariat avec les prescripteurs, méthodologie pédagogique).

Simplon espère ainsi favoriser le déploiement de ce type de formation par des acteurs locaux autonomes qui n'auraient pas les moyens d'être accompagnés individuellement mais qui pourront, grâce à l'ensemble de ces outils et de cette méthodologie proposer des formations gratuites dans les métiers du numérique à des personnes fragilisées et éloignées de l'emploi.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

